

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 5 AOÛT 1880

PRÉSIDÉE

PAR M. V. SARDOU

DIRECTEUR.



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{IB}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC LXXX

ARCHIVES
de
L'ACADÉMIE FRANÇAISE

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 5 AOÛT 1880.

PROGRAMME DES PRIX DÉCERNÉS.

PRIX D'ÉLOQUENCE.

L'Académie avait proposé pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1880 :

Éloge de Marivaux.

Le prix a été décerné au discours inscrit sous le n° 30, portant pour épigraphe :

Qu'on me trouve un auteur célèbre qui ait approfondi l'âme, et qui, dans les peintures qu'il fait de nous et de nos passions, n'ait pas le style un peu singulier (Marivaux).

L'auteur est M. de LESCURE.

FONDATAIONS

DESTINÉES AUX ACTES DE VERTU.

PRIX MONTYON.

L'Académie a décerné :

Deux prix de *deux mille francs* :

- A M^{lle} CHAUVE, à Lyon, *Rhône*;
- A Jean-Étienne BARNIER, à Avignon, *Vaucluse*.

PRIX HONORÉ DE SUSSY.

L'Académie a décerné :

Deux prix de *deux mille francs* :

- A la dame veuve BATAILLE, à Poix, *Nord*;
- A Jean MANDEMENT, à Auterive, *Haute-Garonne*.

Six médailles de *mille francs* :

- A Louise CHEVALLIER, à Tréon, *Eure-et-Loir*;
- A Pierre MARTY, à Saint-Gaudens, *Haute-Garonne*;
- A Prudence HÉBERT, à Damville, *Eure*;
- A Louise-Eugénie Contoux, à Janville, *Calvados*;

- A *Louise* LETORD, hospice Leprince, à Paris ;
A *Geneviève* GUITARD, à Orthaguet-Sainte-Geneviève,
Aveyron.

Quarante médailles de *cinq cents francs* :

- A *Virginie-Fanié* PÉRET, à Caux, *Hérault* ;
A la dame veuve COSTE, à l'Isle-Adam, *Seine-et-Oise* ;
A la dame veuve GRAILLOT, à Cirey-sur-Blaise, *Haute-
Marne* ;
A la dame veuve ROUCHAUD, à Aubusson, *Creuse* ;
A la dame veuve BOBET, à Caudebec-lès-Elbeuf, *Seine-
Inférieure* ;
A la dame veuve DUVIVIER, à Pont-à-Marcq, *Nord* ;
AUX époux RENALDI, à Roquebillière, *Alpes-Maritimes* ,
A la dame JAGORET, à Lanvollon, *Côtes-du-Nord* ;
A *Élise* FENET, à Mahelma, *Algérie* ;
A *Marie* POLETTE, à Romanèche-Thorins, *Saône-et-Loire* ;
A *Anne* NOËL, rue du Perche, n° 6, à Paris ;
A la dame veuve MOINE, rue Saint-Placide, n° 7, à Paris ;
A *Marie-Rosalie-Madeleine* MAGNIN, rue Obligado, n° 4,
à Paris ;
A *Eugène* LOEUILLETTE, au Portel, *Pas-de-Calais* ;
A *Marie-Anne* MADIEC, rue Saint-Jean, n° 6, à Paris ;
A *Louis* SAVOURNIN, à Martigues, *Bouches-du-Rhône* ;
A *Jeanne* SAINT-GÉRAND, rue Godot de Mauroy, n° 31, à
Paris ;
AUX époux CHORIER, à Die, *Drôme* ;
A *Justine* POUJADE, à Toulouse, *Haute-Garonne* ;
A *Euphrosine* HYACINTHE, à Vaudrimesnil, *Manche* ;

- A *Clarisse-Anastasie* GUILLOU, à Montreuil-sur-Ille, *Ille-et-Vilaine* ;
A *Joséphine-Marie* CHANTREAU, à Paimbœuf, *Loire-Inférieure* ;
A *Charles-Nicolas* BOULAY, à Syndicat, *Vosges* ;
A *Élisabeth* AVALON, à Aurillac, *Cantal* ;
A *Sophie* JEANNE, à Millau, *Aveyron* ;
A *Louise* SABESSALES, à Nantes, *Loire-Inférieure* ;
A *Jeanne-Marie* LACROIX, à Marseille, *Bouches-du-Rhône* ;
A la dame veuve LEYNADIER, à Balaruc-les-Bains, *Hérault* ;
A *Anne* PELLETIER, à La Flèche, *Sarthe* ;
A *Thérèse* VIAL, à Beaurepaire, *Isère* ;
A *Julie* BRETON, à Blois, *Loir-et-Cher* ;
A *Léopoldine* MARTINET, à Niort, *Deux-Sèvres* ;
A la dame LEGENDRE, à Montjean, *Maine-et-Loire* ;
A la dame veuve TIXERAND, à Coubron, *Seine-et-Oise* ;
A *Philomène-Anne-Marie* LIENCY, à Sauveterre, *Aveyron* ;
A la dame LAMY, à Lixières, *Meurthe-et-Moselle* ;
A *Fanny* SAVARY, rue de Berlin, n° 23, à Paris ;
A *Sophie-Henriette* LUFIACRE, à Saint-Pryvé Saint-Mesmin, *Loiret* ;
A *Élisa* CÉLESTINE, à l'hôpital Saint-Antoine, à Paris ;
A *Pierre-Thomas* REBOUL, à Marseille, *Bouches-du-Rhône*.

PRIX SOURIAU.

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné à M. l'abbé LAMBERT, ancien aumônier de l'Institution nationale des sourds-muets de Paris.

PRIX MARIE LASNE.

Ces prix, de la valeur de *trois cents francs* chacun, doivent être donnés : « *de préférence aux plus pauvres, et autant que possible à ceux qui auront donné de bons exemples de piété filiale.* »

Ces prix sont attribués :

- A *Héloïse-Louise-Reine* LERÓY, à Montmirail, *Marne*;
- A *Magdeleine* ORCEL, dite *Annette*, à Corbelin, *Isère*;
- A *Marie* POUJOL, à Veyrières, *Cantal*;
- A *Marie* DAVY, au Hinglé, *Côtes-du-Nord*;
- A la dame DURAND, à Chambéry, *Savoie*;
- A *Louis-Séraphin* DÉGÉRINE, à Boulogne, *Seine*.

PRIX GÉMOND.

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné à M. *Édouard* VOISARD, au Havre, *Seine-Inférieure*.

PRIX LAUSSAT.

Ce prix, de la valeur de *trois cent cinquante francs*, est décerné à M. *Pierre GAUME*, place des Victoires, n° 2, à Paris.

PRIX ANONYME

FONDÉ PAR UNE PERSONNE CHARITABLE.

Ce prix de la valeur de *mille francs*, est décerné à *Marie ARGOUD*, au Perret-sur-Badinière, *Rhône*.

PRIX MONTYON

DESTINÉS AUX OUVRAGES LES PLUS UTILES AUX MOEURS.

L'Académie française a décerné deux prix de *deux mille cinq cents francs* chacun :

A M. LOUIS-H. FRÉCHETTE, demeurant à Montréal, (Canada), pour un volume de poésies intitulé : *Les fleurs boréales*. — *Les oiseaux de neige*. — *Poésies canadiennes*.
1 vol. in-12;

A M. LOUIS LEGRAND, auteur d'un ouvrage intitulé : *Le mariage et les mœurs en France*, 1 vol. in-8°.

Huit prix de quinze cents francs chacun :

A M. O. DOUEN, auteur d'un ouvrage intitulé : *Les premiers pasteurs du désert (1685-1700)*, 2 vol. in-8°;

A M. JULES GOURDAULT, auteur d'un ouvrage intitulé : *La Suisse, études et voyages à travers les vingt-deux cantons*. 2 vol. gr. in-fol°;

A M. CAMILLE FLAMMARION, auteur d'un ouvrage intitulé : *L'astronomie populaire*, 1 vol. in-4°;

A M. CHARLES EDMOND, auteur d'un roman intitulé : *Zéphyrin Cazavan en Égypte*, 1 vol. in-12;

A MM. E. TEXIER et C. LE SENNE, auteurs d'un roman intitulé : *Les mémoires de Cendrillon*, 1 vol. in-12;

A M. ÉMILE DESBEAUX, auteur d'un ouvrage intitulé : *Le jardin de Mademoiselle Jeanne*, 1 vol. in-8°;

A M. FÉLIX HÉMENT, auteur d'un ouvrage intitulé : *De l'instinct et de l'intelligence*, 1 vol. in-8°;

A M. MAURICE GIRARD, auteur d'un ouvrage intitulé : *Les métamorphoses des insectes*, 1 vol. in-12.

PRIX GOBERT.

Ce prix, conformément à l'intention expresse du testateur, se compose des neuf dixièmes du revenu total qu'il a légué à l'Académie; l'autre dixième étant réservé pour

l'écrit sur l'*Histoire de France* qui aura le plus approché du prix.

L'Académie a décerné le grand prix de la fondation GOBERT à M. A. CHÉRUEL, pour son ouvrage intitulé : *l'Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, 3 vol. in-8°.

Le second prix de la même fondation a été maintenu à M. l'abbé D. MATHIEU, pour son ouvrage intitulé : *L'ancien régime dans la province de Lorraine et Barrois (1696-1789)*, 1 vol. in-8.

PRIX THIERS.

Le prix de *trois mille francs*, fondé par M. Thiers, a été décerné à M. E. CHARVÉRIAT, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de la guerre de Trente ans, (1618-1648)*, 2 vol. in-8°.

PRIX THÉROUANNE.

Le prix THÉROUANNE, de la valeur de *quatre mille francs*, a été ainsi réparti :

1° Un prix de *deux mille cinq cents francs*, à M. ERNEST LAVISSE, pour son ouvrage intitulé : *Études sur l'histoire de Prusse*, 1 vol. in-8°;

2° Un prix de *quinze cents francs*, à M. VICTOR DU BLED, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de la Monarchie de juillet (1830-1848)*, 2 vol. in-8°.

PRIX BORDIN.

Le prix de *trois mille francs*, fondé par feu M. BORDIN, a été décerné à M. BAUDRILLART, pour son ouvrage intitulé : *Histoire du luxe privé et public depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*, 4 vol. in-8°.

PRIX MARCELIN GUÉRIN.

Le prix MARCELIN GUÉRIN, de la valeur de *cinq mille francs*, a été ainsi réparti :

1° Un prix de *deux mille francs*, à M. P. DECHARME, pour son ouvrage intitulé : *La mythologie grecque antique*, 1 vol. in-8°;

2° Un prix de *deux mille francs*, à M. PAUL STAPFER, pour son ouvrage intitulé : *Shakespeare et l'antiquité*, 2 vol. in-8°;

3° Un prix de *mille francs*, à M. ERNEST BERTIN, pour son ouvrage intitulé : *Les mariages dans l'ancienne société française*, 1 vol. in-8°.

PRIX LANGLOIS.

L'Académie a partagé également ce prix, de la valeur de *quinze cents francs*, entre M. AMÉDÉE TARDIEU, pour la traduction de la *Géographie de Strabon*, 3 vol. in-12, et M. JOSÉ-MARIA DE HEREDIA, pour la traduction de la *Véridique histoire de la conquête de la Nouvelle-Espagne*, de BERNAL DIAZ DEL CASTILLO, 2 vol. in-12.

PRIX JULES JANIN.

Le prix JULES JANIN, de la valeur de *trois mille francs*, décerné pour la première fois cette année, a été ainsi réparti :

- 1° Un prix de *deux mille francs*, à F. CASS-ROBINE, pour la traduction en prose des *Satires de Perse et de Juvénal*, et de l'*Œuvre entière d'Horace*, 3 vol. in-12;
 - 2° Un prix de *mille francs*, à MM. EUGÈNE ROSTAND et E. BENOIST, pour la traduction en vers des *Poésies de Catulle*, 1 vol. in-12.
-

PRIX ARCHON-DESPÉROUSES.

L'Académie a partagé également le prix ARCHON-DESPÉROUSES de la valeur de *quatre mille francs*, entre M. A. CHASSANG, pour son ouvrage intitulé : *Remarques sur la langue françoise*, par VAUGELAS, nouvelle édition, 2 vol. in-8°; et MM. RENÉ DE LESPINASSE et FRANÇOIS BONNARDOT, pour une nouvelle publication du *Livre des métiers*, d'ÉTIENNE BOILEAU (XIII^e siècle), 1 vol. in-fol°.

PRIX VITET.

L'Académie a partagé également ce prix, de la valeur de *six mille huit cent francs*, entre M. ANDRÉ THEURIET et M. ALBERT DELPIT.

PRIX MAILLÉ-LATOUR-LANDRY.

L'Académie a décidé que ce prix serait, dans les conditions de la fondation, décerné à M. HENRY DE LA MADELÈNE.

PRIX LAMBERT.

L'Académie a décidé que ce prix serait, dans les conditions de la fondation, décerné à M^{me} veuve ANATOLE FEUGÈRE.
